

Communiqués

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation**

Band (Jahr): **97 (1968)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Communiqués

Publication des cours de gymnastique scolaire Automne 1968

La société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, des cours de perfectionnement destinés à approfondir les connaissances des maîtres enseignant l'éducation physique et leur apporter une matière nouvelle leur permettant de varier cet enseignement.

Cours N° 27 *Direction de camps et d'excursions*: du 7 au 12 octobre 1968 à Delémont.

Programme: excursions et leur organisation, direction de camps d'excursions, orientation, géographie locale.

Cours N° 44 *Patinage à l'école*: du 14 au 18 octobre à Lyss.

Programme: perfectionnement personnel, enseignement du patinage à l'école, le patinage sous forme de jeux.

Cours N° 45 *Hockey sur glace à l'école*: du 14 au 18 octobre à Lyss.

Programme: perfectionnement personnel, bases techniques, connaissance des règles de jeu, l'enseignement du hockey à l'école.

Remarque: les cours N° 44 et 45 se dérouleront simultanément sur la même patinoire; ils seront, cependant, séparés et auront chacun un programme particulier.

Participants: ces cours sont ouverts aux maîtres (esses) enseignant la gymnastique dans les écoles officielles et les établissements privés reconnus. Les candidats a) au diplôme fédéral d'éducation physique b) aux brevets d'enseignement pour les écoles supérieures, secondaires et de districts peuvent être admis dans la mesure où le nombre de places le permet. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille qui enseignent également la gymnastique sont admises. Le nombre de places est limité pour chaque cours.

Indemnités: les participants recevront une indemnité journalière de 10 fr. et une indemnité de nuit de 8 fr.; les frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu de cours, seront remboursés.

Inscriptions: les maîtres qui désirent suivre un cours demandent une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Dûment remplie, cette formule est à retourner **jusqu'au 2 septembre 1968 à M. Kurt Rüdisühli, Selibühlweg 19, 3632 Thoune-Allmendingen.**

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 20 septembre. Aucune démarche personnelle ne sera acceptée.

Pour Fribourg: M. Jean-Claude Chofflon, rue Reichlen 2, 1700 Fribourg.

Hitzkirch, le 10 juin 1968.

Le vice-président de la commission technique:

Willi Furrer

Concours pour l'année des droits de l'homme

Sujets de composition pour les élèves à partir de la 6^e année scolaire, ainsi que des Ecoles secondaires et professionnelles.

A la demande de l'Association mondiale des Sociétés d'enseignements, la Section éducation de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO propose les sujets suivants:

Pour les élèves de la 6^e à la 9^e année :

« La déclaration des droits de l'homme réclame un traitement équitable pour tous les hommes sans considération de sexe, de langue, de religion, de classe, de nationalité ou de couleur.

As-tu déjà toi-même remarqué si le principe était négligé? Raconte». Au plus 300 mots.

Pour les élèves à partir de la 10^e année :

« Citez une prescription de la déclaration des droits de l'homme qui n'est pas appliquée en Suisse.

Pourquoi n'est-elle pas observée jusqu'à présent?
Estimez-vous nécessaire et possible de la réaliser?
Comment pouvez-vous y contribuer? »

Au plus 800 mots.

Règlement :

1. La composition doit être envoyée en trois exemplaires (chaque page écrite d'un seul côté).

2. Le nom du rédacteur ne doit pas figurer sur la composition. En revanche, joindre une feuille mentionnant le nom, l'adresse, l'école, la classe et la date de naissance.
3. **Prix** : Prix divers en argent (1000 fr. en tout) et en livres.
4. **Date d'envoi** : 2 septembre 1968.
Adresse: Concours pour l'année des droits de l'homme
Commission nationale suisse pour l'UNESCO
Département politique fédéral
3003 **Berne**
5. **Jury** : Un jury désigné par la Section éducation de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO répartit les prix. Il n'y aura aucune correspondance au sujet de ce concours. Les travaux restent propriété de la Commission qui pourra les publier.
6. Les rédacteurs des travaux couronnés seront avisés avant la fin de 1968.

Commission nationale suisse pour l'UNESCO

Le Secrétaire général

Charles Hummel

Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle

L'association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle a tenu son assemblée générale ordinaire à Berne sous la présidence de son vice-président M. H. Parel de Lausanne. Elle était fréquentée par 180 conseillers et conseillères d'orientation, représentants d'autorités, d'associations économiques et professionnelles, d'institutions sociales, d'écoles et d'entreprises. M. A. Lucchini de Bellinzone fut élu nouveau vice-président et M. A. Fornerod de Genève membre de comité. Rapport et comptes annuels ainsi que le programme d'activité et le budget furent adoptés à l'unanimité. Les responsables de secteurs orientèrent l'assemblée sur le travail en cours: formation des conseillers, problèmes financiers, révision de la statistique d'orientation professionnelle, congrès international d'orientation scolaire et professionnelle à Rome, activité du groupe romand des orienteurs professionnels, de la Fachgruppe für allgemeine Berufsberatung, du groupe suisse d'orientation scolaire et universitaire, de la communauté de travail pour l'orientation professionnelle des handicapés et du groupe d'enseignants en classe d'orientation professionnelle. Suite à la partie statutaire M. W. Martel, secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur à Berne, présenta un exposé circonstancié sur la politique fédérale en matière de formation tant scolaire que professionnelle.